

Conditions générales d'inscription et de participation UP Porrentruy

Inscriptions

1. Pour les **cours à Porrentruy**

- Au plus tard deux semaines avant le début du cours, par envoi du coupon d'inscription dûment rempli ; au secrétariat, par téléphone au 032 466 61 67 ou on-line via www.upjurassienne.ch > recherche de formations, par e-mail à porrentruy@upjurassienne.ch en indiquant tous les renseignements utiles.
- Les participants reçoivent une confirmation avec toutes les informations au plus tard une semaine avant le début du cours.
- En général, les cours sont suspendus pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

2. Pour les **cours dans les villages**

- Pour les cours dans les villages, inscription par téléphone ou e-mail (si indiqué) auprès des animatrices locales. Aucune confirmation par écrit.

3. Cours de **natation**

- Les inscriptions sont enregistrées dès le 16 août, de préférence par téléphone au 032 466 61 67.
- En cas d'inscriptions par e-mail, indiquez tous les détails (prénom et âge de l'enfant, niveau souhaité, nom adresse et n° de téléphone des parents). Vous recevrez une confirmation écrite.

Conditions générales

- Les finances d'inscription sont encaissées à l'ouverture du cours. Sauf exception, le règlement par BV n'est plus accepté pour éviter les frais excessifs de gestion.
- Le tarif des cours est calculé sur une moyenne de participation de 6-8 personnes, sauf exception. Si le nombre de participants est inférieur, la finance d'inscription peut être majorée ou la durée du cours diminuée.
- En cas d'annulation de la part du participant, annoncée moins de 5 jours avant le début du cours, et en cas d'absence non justifiée, il sera facturé 50% des frais de cours.
- Un cours manqué n'est en principe ni remboursé ni remplacé. Le remboursement des frais d'inscription n'est accepté qu'en cas de maladie, sur présentation d'un certificat médical avant la fin du cours.
- Des attestations de cours peuvent être demandées au secrétariat de Porrentruy, dès la fin du cours et dans la même année civile.

Responsabilité

L'Université populaire jurassienne section de Porrentruy décline toute responsabilité en cas d'accident survenant pendant les cours, stages ou voyages.

Membre soutien

Les cours sont ouverts à tous, membres ou non membres de l'Université populaire jurassienne. Pour devenir membre soutien de la section de Porrentruy, contactez le secrétariat. La cotisation annuelle de Fr. 20.- est une précieuse aide.

Porrentruy, août 2010